Scientific Excellence • Resource Protection & Conservation • Benefits for Canadians

Fisheries Development Act

annual report

1986 - 1987

Fisheries and Oceans
Pêches et Océans

Canada

89-00054/

FISHERIES DEVELOPMENT ACT

ANNUAL REPORT

1986-1987

Published by:

Communications Directorate
Department of Fisheries and Oceans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

DFO/4140

©Minister of Supply & Services
Canada 1988

Cat. No. Fs 1-21/1987

ISBN 0-662-55960-6

Minister of
Fisheries and Oceans

CANADA

Ministre des
Pêches et des Océans

To Her Excellency the Right Honourable
Jeanne Sauvé, P.C., C.C., C.M.M., C.D.
Governor General of Canada

May it please your Excellency

I have the honour herewith, for the information of your Excellency and the Parliament of Canada, to present the Annual Report of Operations under the Fisheries Development Act for the fiscal year ended March 31, 1987.

Respectfully submitted,

Tom Siddon, P.C., M.P.

Ottawa, Canada K1A 0E6

Fisheries and Oceans | Pêches et Océans

Deputy Minister | Sous-ministre

The Honourable Tom Siddon, P.C., M.P.
Minister of Fisheries and Oceans
House of Commons
Ottawa, Ontario

Dear Sir:

I have the honour to submit herewith the Annual Report of Operations under the Fisheries Development Act for the fiscal year ended March 31, 1987.

Respectfully submitted,

P. Meyboom

Ottawa, Canada
K1A 0E6

Canada

CONTENTS

	Page
Introduction	i
Atlantic Fisheries	1
Pacific Region	4
Western and Ontario Regions	4
Fishing Vessel Assistance Program	4

Under the provisions of the Fisheries Development Act, which is administered by the Department of Fisheries and Oceans, the Minister may institute projects:

(a) for the more efficient exploitation of fishery resources and for the exploration and development of new fishery resources and new fisheries;

(b) for the introduction and demonstration to fishermen of new types of fishing vessels, fishing equipment and of new fishing techniques; and

(c) for the development of new fishery products and for the improvement of the handling, processing and distribution of fishery products.

The Minister may also make payments for the construction, conversion and equipment of fishing vessels.

Projects funded by the department during fiscal year 1986/87 covered the fields of quality improvement, product development, technological research and transfer, and energy conservation. The department continued initiatives to employ traditional and underutilized resources more effectively.

A summary of these projects, which relate to both coastal and inland fishing operations throughout Canada, are contained in the following pages.

Atlantic Fisheries

The major thrusts in Atlantic Fisheries development in 1986/87 were in the areas of quality improvement, cost reduction, resource utilization and technology transfer. Initiatives under the ongoing development program and under special development programs were carried out in the five eastern provinces by the department's Newfoundland, Scotia-Fundy, Gulf and Quebec regional offices.

The ongoing Development program totaled $3.5 million in 1986/87. In addition to this, special area programs continued in Labrador and Quebec.

Details are as follows:

1) Quality Improvement: These initiatives focused on three main areas:

   - Harvesting/Vessels: to improve fishing gear, onboard handling methodologies and equipment;

   - Dockside/Transportation: to develop the systems approach to vessel unloading, containerization and icing, as well as transportation and unloading systems; and

   - Processing: to improve holding and processing practices and equipment, cold and cool storage and other processing systems.

   Examples of projects undertaken to improve quality are: Containerization - Offshore Vessels, Inshore Vessel Handling and Holding Systems, and a series of studies into containerization of offshore trawlers, offshore fish handling and holding, and nearshore/inshore handling and holding methods and systems.

2) Cost Reduction: With the strong commitment made by the department in eastern Canada to help the industry become more energy efficient, programs in this area have been aimed primarily at reducing fishing costs through vessel and gear improvement and processing cost reduc-

tion. It concentrated on scallop gear testing and trawl gear modifications, plant equipment development, performance monitoring, computer programs, and parasite detection and removal.

3) Resource Utilization: Several exploratory crab, clam and scallop surveys were undertaken to locate new stocks or fishing areas that might be harvested using new techniques. Development work was also undertaken with a view to increasing the use of underutilized species, such as herring and capelin, as well as surimi development.

   In the area of aquaculture, projects in each of the four regions focused in whole or in part on salmon, mussel and/or oyster development, so-called 'fish farming'.

4) Technology Transfer: Transfers were made of known technology and techniques not currently in use in the east coast fishery, the intent being to encourage the industry to advance technologically and to improve its international competitiveness. Projects involved audio visuals and workshop seminars, remote control underwater camera system, energy conservation, experimental cod trap and square mesh assessment.

   Special development programs consisted of the following:

a) The Coastal Labrador Fisheries Development Program was approved as a five-year, $13.5 million program designed to achieve increased efficiency in the harvesting, landing, processing and storage of fish. As a result of the government's restraint measures, total funds available under this program were reduced to $12.3 million. The overall objectives allowed for increased volume, quality and financial returns from fish landed, thereby enhancing the quality of life for coastal residents. In 1986/87, more than $1 million was expected on projects that involved various communities along the

Labrador coast. These included the following programs: ice-making and storage; fish holding and cold storage; community stages and unloading facilities; utility servicing; and program management.

b) In 1983/84, as part of the Government of Canada's strategy for the Development of Marine Fisheries in the Province of Quebec, a comprehensive development plan of $135.2 million over a five-year period was approved to revitalize the fishing industry in Quebec and bring it into the mainstream of the Atlantic fishery. The major components of the development plan are resource development, fleet improvement and rejuvenation, product development and northern Quebec development. A total of $70,000 was expended in 1986/87.

c) In 1986/87, Fisheries and Oceans participated in three Fisheries Subsidiary Agreements under the New Brunswick, Prince Edward Island, and Nova Scotia Economic Regional Development Agreements.

- Canada/New Brunswick Subsidiary Agreement on Fisheries Development: This agreement was signed on August 27, 1984, with an expiry date of March 31, 1989. The value of the agreement is $45 million, of which $25 million will come from the federal government. The Canada/New Brunswick fisheries agreement contains the following components: resource development, harvesting, fishery adjustment, infrastructure, processing and product diversification, and Native fisheries development. Approximately $5.1 million was expended in 1986/87.

- Canada/Prince Edward Island Subsidiary Agreement on Fisheries Development: This agreement was signed on June 13, 1984, with an expiry date of March 31, 1989. The value of the agreement is $10 million, with $7.5 million from the federal government. The Canada/Prince Edward Island agreement contains the following

components: resource development, harvesting and infrastructure. Approximately $1.7 million was expended in 1986/87.

- Canada/Nova Scotia Subsidiary Agreement on Fisheries Development: This agreement was signed on October 26, 1984, with an expiry date of March 31, 1989. The value of the agreement is $50 million with $35 million from the federal government. The Canada/Nova Scotia agreement contains the following components: quality enhancement, efficiency improvement, market development and resource enhancement. Approximately $5.3 million was expended in 1986/87.

d) On March 25, 1986, an Agreement on Commercial Aquaculture Development between Canada and Nova Scotia was signed in order to support and expedite the realization of the major potential in the culture of aquatic species within Nova Scotia. Major features of this agreement include: one-stop licensing and leasing of commercial aquaculture ventures, and federal-provincial cooperation to promote an orderly development of the industry.

Pacific Region

The Fisheries Development Program in the Pacific Region was terminated at the end of the 1985/86 fiscal year. The emphasis in 1986/87 was on a rapid and orderly winding down of projects continuing from the previous years, along with the effective dissemination of the results to the fishing industry. Expenditures were just over $40,000.

Western and Ontario Regions

All Fisheries Development Act activities in the Western and Ontario regions were discontinued at the end of the 1985/86 fiscal year. No projects were undertaken.

Fishing Vessel Assistance Program

The program was administered by the Department of Fisheries and Oceans pursuant to the Fishing Vessel Assistance Regulations made under the Fisheries Development Act. The program, however, was terminated March 31, 1986.

The year began with a carry-over commitment from 1985/86 of $29,503 for five construction subsidies in the Gulf region. Construction of all five vessels was completed by March 31, 1987.

Excellence scientifique • Protection et conservation des ressources • Bénéfices aux Canadiens

Loi sur le développement de la pêche

rapport annuel
1986 - 1987

Pêches et Océans
Fisheries and Oceans

Canada

LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE

RAPPORT ANNUEL

1986-1987

Publication:

Direction générale des communications
Pêches et Océans
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

MPO/4140

© Ministre des Approvisionnements
et Services Canada 1988

No. de cat. Fs 1-21/1987

ISBN 0-662-55960-6

Minister of
Fisheries and Oceans

Ministre des
Pêches et des Océans

Son Excellence
La très honorable Jeanne Sauvé, C.P., C.C., C.M.M., C.D.
Gouverneur général du Canada

Madame le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence et au Parlement du Canada le rapport des travaux effectués en vertu de la Loi sur le développement de la pêche pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Madame le Gouverneur général, l'expression de mes sentiments distingués.

Tom Siddon, c.p., député

Ottawa, Canada K1A 0E6

Fisheries and Oceans | Pêches et Océans
Deputy Minister | Sous-ministre

L'honorable Tom Siddon, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans
Ottawa (Ontario)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des travaux effectués en vertu de la Loi sur le développement de la pêche pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

P. Meyboom

Ottawa, Canada
K1A 0E6

Canada

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	i
Pêches de l'Atlantique	1
Région du Pacifique	5
Régions de l'Ouest et de l'Ontario	5
Programme d'aide pour les bateaux de pêche.....	5

En vertu de la Loi sur le développement de la pêche, laquelle est appliquée par le ministère des Pêches et des Océans, le Ministre peut créer des programmes visant :

a) une exploitation plus efficace des ressources halieutiques, et l'exploration et la mise en valeur de nouvelles ressources et de nouvelles pêches;

b) la présentation et la démonstration aux pêcheurs de nouveaux types de bateaux et d'engins de pêche et de nouvelles techniques de pêche; et

c) la mise au point de nouveaux produits de la pêche et l'amélioration des méthodes de manutention, de traitement et de distribution des produits de la pêche.

Le Ministre peut également accorder des fonds pour la construction, la transformation et l'armement de bateaux de pêche.

Au cours de l'exercice financier 1986-1987, les programmes financés par le Ministère portaient sur l'amélioration de la qualité, la mise au point de produits, la recherche et les transferts technologiques, et sur la conservation de l'énergie. Par ailleurs, le Ministère a poursuivi certaines initiatives devant permettre une utilisation plus efficace des ressources traditionnelles et sous-exploitées.

On trouvera dans les pages qui suivent un résumé de ces programmes, lesquels ont trait à la pêche dans les eaux côtières et intérieures du Canada.

Pêches de l'Atlantique

En 1986-1987, les principales activités de développement des pêches touchaient l'amélioration de la qualité, la réduction des coûts, l'utilisation des ressources et le transfert technologique. Ces activités, qui s'inscrivaient dans le cadre du Programme de développement et de certains programmes spéciaux, ont été réalisées dans les cinq provinces de l'est du pays et coordonnées par les bureaux des régions de Scotia-Fundy, du Golfe, de Terre-Neuve et du Québec.

Toujours en 1986-1987, 3,5 millions de dollars ont été consacrés au Programme de développement des pêches. De plus, divers projets spéciaux ont continué au Labrador et au Québec.

Voici quelques précisions :

1) Amélioration de la qualité. Les activités ont surtout porté sur trois grands domaines :

   - Pêche et bateaux : amélioration des engins de pêche, de l'équipement et des techniques de manutention à bord;

   - Manutention à quai et transport : mise au point de systèmes pour le déchargement des bateaux, la conteneurisation, l'entreposage sur glace, le transport et le déchargement; et

   - Traitement : amélioration des pratiques et de l'équipement d'entreposage et de traitement, des méthodes de refroidissement, d'entreposage frigorifique et d'autres systèmes de traitement.

   Dans le cadre des programmes touchant la qualité, les efforts ont été axés sur la mise au point de conteneurs pour les bateaux de pêche hauturière et de systèmes de manutention et d'entreposage pour les bateaux de pêche côtière; la réalisation d'une série d'études sur la conteneurisation des chalutiers hauturiers; la manutention et l'entreposage du

poisson en haute mer; et les méthodes et systèmes de manutention et d'entreposage à bord de bateaux de pêche côtiers et semi-côtiers.

2) Réduction des coûts. Puisque le Ministère s'est résolument engagé à accroître l'efficacité énergétique de l'industrie dans l'est du pays, les programmes ont surtout été axés sur la réduction des frais de pêche par l'amélioration des bateaux et des engins et la réduction des frais de transformation. On s'est notamment penché sur l'expérimentation des équipements de pétoncle, les modifications aux équipements sur les chalutiers, le suivi de la performance, les programmes informatiques, la détection et la suppression des parasites.

3) Utilisation des ressources. Plusieurs campagnes de pêche exploratoire du crabe, de la crevette et du pétoncle ont été entreprises afin de localiser de nouveaux stocks ou d'identifier des pêcheries où l'on pourrait utiliser de nouvelles techniques. Des travaux visant à accroître l'utilisation d'espèces sous-exploitées telles que le hareng et le capelan ainsi qu'à exploiter le marché du surimi ont également été réalisés.

   Dans le domaine de l'aquiculture (qu'on confond parfois avec pisciculture ou mariculture), les projets mis de l'avant dans chacune des quatre régions portaient, en tout ou en partie, sur le saumon, la moule et l'huître.

4) Transfert technologique. Transfert de la technologie et des techniques connues qui ne sont pas actuellement utilisées dans la pêche sur la côte est, l'objectif étant d'inciter l'industrie à progresser sur le plan des techniques et d'être davantage compétitive au niveau international.

Voici maintenant quelques précisions sur les programmes spéciaux de développement des pêches :

a) Le Programme de développement des pêches de la région côtière du Labrador, doté d'un budget de 13,5 millions de dollars, a été approuvé pour une durée de cinq ans; il devrait permettre d'obtenir une plus grande efficacité au niveau de l'exploitation, du débarquement, du traitement et de l'entreposage du poisson. Par suite des mesures restrictives adoptées par le gouvernement, les fonds affectés à ce programme ont été réduits à 12,3 millions de dollars. On espère augmenter le volume et la qualité des débarquements ainsi que les revenus qui en découlent, afin d'améliorer la qualité de vie des résidents de la côte. En 1986-1987, on comptait dépenser plus d'un million de dollars pour des programmes auxquels ont participé plusieurs communautés le long de la côte du Labrador. Ces programmes portaient notamment sur la fabrication et l'entreposage de la glace, la manutention et l'entreposage frigorifique du poisson, les dépôts de poisson et les installations de déchargement, les services utilitaires et la gestion du programme.

b) En 1983-1984, dans le cadre de la stratégie du gouvernement du Canada visant le Développement des pêches maritimes du Québec, on a mis en place un plan de développement global de 135,2 millions de dollars devant durer cinq ans, afin de revitaliser l'industrie de la pêche dans cette province et de lui donner l'envergure de celle des provinces de l'Atlantique. Les principales composantes de ce programme concernent : la mise en valeur des ressources, l'amélioration et le rajeunissement de la flottille, la mise au point de produits et le développement du nord du Québec. Environ 70 000 $ ont été dépensés en 1986-1987.

c) En 1986-1987, le ministère des Pêches et des Océans a participé à trois ententes auxiliaires sur les pêches dans le cadre des Ententes de développement économique et régional du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse.

- Entente auxiliaire Canada--Nouveau-Brunswick sur le développement des pêches : Cette entente, qui devrait prendre fin le 31 mars 1989, a été signée le 27 août 1984. La valeur de l'entente est de 45 millions de dollars, dont 25 millions proviendront du gouvernement fédéral. L'entente Canada--Nouveau-Brunswick sur les pêches touche les domaines suivants : mise en valeur des ressources, exploitation, transformation de l'industrie, infrastructures, traitement, diversification des produits et pêche pratiquée par les autochtones. Environ 5,1 millions de dollars ont été dépensés en 1986-1987.

- Entente auxiliaire Canada--Île-du-Prince-Édouard sur le développement des pêches : Cette entente, qui devrait prendre fin le 31 mars 1989, a été signée le 13 juin 1984. La valeur de l'entente est de 10 millions de dollars, dont 7,5 millions proviendront du gouvernement fédéral. L'entente Canada--Île-du-Prince-Édouard touche les domaines suivants : mise en valeur des ressources, exploitation et infrastructures. Environ 1,7 millions de dollars ont été dépensés en 1986-1987.

- Entente auxiliaire Canada--Nouvelle-Écosse sur le développement des pêches : Cette entente, qui devrait prendre fin le 31 mars 1989, a été signée le 26 octobre 1984. La valeur de l'entente est de 50 millions de dollars dont 35 millions proviendront du gouvernement fédéral. L'entente Canada--Nouvelle-Écosse touche les domaines suivants : amélioration de la qualité, amélioration de l'efficacité, développement des marchés, et mise en valeur des ressources. Environ 5,3 millions de dollars ont été dépensés en 1986-1987.

d) Le 25 mars 1986, une Entente pour le développement de l'aquiculture fut signée entre le Canada et la Nouvelle-Écosse afin d'accélérer l'exploitation des principales possibilités en matière de culture d'espèces aquatiques en Nouvelle-Écosse. Les plus importantes dispositions de l'accord sont : l'établissement d'un « guichet unique » pour la délivrance de permis et la location d'entreprises aquicoles commerciales, et la collaboration entre les deux niveaux de gouvernement pour promouvoir le développement ordonné de l'industrie aquicole.

Région du Pacifique

Le Programme de développement de la pêche de la région du Pacifique s'est terminé à la fin de l'exercice financier 1985-1986. En 1986-1987, l'accent a été mis sur l'achèvement rapide et ordonné de tout projet qui se poursuivait depuis l'année précédente, de même que sur la diffusion efficace des résultats à l'industrie de la pêche. Les dépenses ont tout juste dépassé 40 000 $.

Régions de l'Ouest et de l'Ontario

Dans le cadre de la Loi sur le développement de la pêche, les activités de développement des pêches dans les régions de l'Ouest et de l'Ontario furent interrompues à la fin de l'année fiscale 1985-1986. Aucun nouveau projet ne fut entrepris.

Programme d'aide pour les bateaux de pêche

Le programme était administré par le Ministère des Pêches et des Océans conformément au Règlement d'aide pour les bateaux de pêche, qui relève de la Loi sur le développement de la pêche. Le programme a pris fin le 31 mars 1986.

L'année a commencé avec un report d'engagements de 1985-1986 de 29 503 $ pour cinq subventions de construction dans la région du Golfe. La construction des cinq bateaux était terminée au 31 mars 1987.